

# LISTE DES PRODUITS ET PRESTATIONS REMBOURSABLES

Prévue par la Loi du Pays 2013-1 du 14 janvier 2013 relative à la maîtrise de l'évolution des dépenses des produits de santé et des produits et prestations remboursables.

Le tarif de responsabilité et le prix limite de vente (PLV) des produits de santé et des produits et prestations remboursables sont en F.CFP toutes taxes comprises (TTC).

## Sommaire

<b>Titre I. - Dispositifs médicaux pour traitements et matériels d'aide à la vie, aliments diététiques et articles pour pansements .....</b>	<b>39</b>
Généralités.....	39
Spécifications techniques de la fourniture des dispositifs médicaux pour traitements et matériels d'aide à la vie, aliments diététiques et articles pour pansements.....	39
1) Conditions de fonctionnement et de maintenance demandées aux fournisseurs de matériels susceptibles d'être livrés pour traitement à domicile:.....	39
2) Caractéristiques techniques auxquelles doivent répondre les articles ci-dessous (se reporter aux trois chapitres ci après) des chapitres 1, 2 et 3 du titre I : .....	40
Facturation des dispositifs médicaux pour traitements et matériels d'aide à la vie, aliments diététiques et articles pour pansements. ....	40
Conditions de prise en charge des dispositifs médicaux pour traitements et matériels d'aide à la vie, aliments diététiques et articles pour pansements. ....	40
Chapitre 1. - Dispositifs médicaux, matériels et produits pour le traitement de pathologies spécifiques. ....	41
Spécifications techniques .....	41
Section 1. - Débitmètre de pointe.....	41
Section 2. - Appareillage pour maladies chroniques nécessitant des perfusions continues à domicile. ....	42
Section 3. - Dispositifs médicaux pour autosurveillance, autotraitement et automesure.....	43
Section 4. - Appareillage pour incontinence .....	43
Appareillage pour incontinence urinaire masculine.....	43
Appareils pour incontines urinaires et/ou stomisés urinaires ou digestifs. ....	44
Électrostimulateur neuromusculaire pour autotraitement à domicile de l'incontinence sphinctérienne. ....	44
Section 5.....	44
Appareils pour rééducation à domicile par poulie-thérapie. ....	44
Matériaux destinés à la réalisation d'appareils d'immobilisation d'application immédiate.....	44
Nomenclature et tarifs .....	45
Section 1. - Dispositifs médicaux pour le traitement des maladies respiratoires et oto-rhino- laryngologiques. ....	45
Sous-section 1 : Appareils générateurs d'aérosols .....	45
Liste de prise en charge pour les générateurs et les couples .....	46
Couples générateurs d'aérosol et nébuliseurs.....	46
Sans conditions particulières de prise en charge .....	46
Avec conditions particulières de prise en charge.....	50
Générateurs d'aérosol pneumatiques avec systèmes de nébulisation intégrée .....	51
Générateurs d'aérosol ultrasoniques avec systèmes de nébulisation intégrée .....	52
Appareils générateurs d'aérosols pour le traitement des affections respiratoires .....	52
Sans générateur de vapeur (sans humidificateur) .....	52

Avec générateur de vapeur (avec humidificateur).....	53
Appareils générateurs d'aérosols pour le traitement de la mucoviscidose à forme respiratoire.....	54
Sans générateur de vapeur (sans humidificateur) .....	54
Sans générateur de vapeur (sans humidificateur) à ultrasons générateur de particules inférieures à 3 microns. ....	54
Avec générateur de vapeur (avec humidificateur).....	55
Société PARI.....	55
Société La diffusion technique française (DTF).....	56
Appareils générateurs d'aérosols spécifiques du traitement des affections de la sphère ORL.....	56
Sous-section 2 : Dispositifs médicaux pour traitement de l'insuffisance respiratoire et prestations associées .....	57
Paragraphe 1 : Oxygénothérapie .....	57
Oxygénothérapie à long terme .....	57
Conditions générales d'attribution.....	57
Prestations communes aux forfaits d'oxygénothérapie à long terme: .....	58
Forfait hebdomadaire 1 : Oxygénothérapie à long terme en poste fixe .....	58
Société Invacare Poirier SAS (Invacare).....	59
Société SCALEO MEDICAL (SCALEO).....	61
Forfait hebdomadaire 2 : Oxygénothérapie à long terme intensive ou de déambulation, oxygène liquid.....	63
Société Philips France (Philips) .....	66
Société Invacare Poirier SAS (Invacare).....	69
Oxygénothérapie à court terme .....	70
Conditions générales d'attribution.....	70
Forfait hebdomadaire 3 : Oxygénothérapie à court terme .....	70
Traitement de la crise d'algie vasculaire de la face (AVF) par oxygénothérapie.....	70
Paragraphe 2 : Ventilation assistée .....	71
Conditions générales d'attribution.....	71
Prestations communes aux forfaits de ventilation assistée: .....	72
Forfait hebdomadaire 4 : Ventilation assistée pour trachéotomisés.....	73
Forfait hebdomadaire 5 : Ventilation assistée supérieure ou égale à 12 heures.....	74
Forfait hebdomadaire 6 : Ventilation assistée inférieure à 12 heures .....	75
Forfait hebdomadaire 7 : Forfait de mobilisation thoracique et d'aide à la toux .....	76
Paragraphe 3 : Trachéotomie sans ventilation .....	77
Le forfait couvre:.....	77
Forfait hebdomadaire 8 : Trachéotomie sans ventilation.....	77
Paragraphe 4 : Dispositif médical à pression positive continue (PPC) pour le traitement de l'apnée du sommeil et prestations associées. ....	78
Paragraphe 5 : Forfaits hebdomadaires correspondant à l'association de deux forfaits.....	80

Sous-section 3 : Autres dispositifs médicaux pour traitement de l'insuffisance respiratoire .....	92
Paragraphe 1 : Aspirateurs trachéaux et prestation de livraison .....	92
Paragraphe 2 : Chambres d'inhalation pour l'administration de médicaments par aérosol-doseur dans les affections respiratoires.....	92
Paragraphe 3 : Débitmètre de pointe .....	93
Paragraphe 4 : Spiromètres .....	93
Paragraphe 5 : Dispositifs médicaux pour laryngectomisés .....	94
Section 2. - Dispositifs médicaux pour perfusion à domicile .....	94
Sous-section 1 : Appareils et accessoires pour perfusion à domicile .....	94
Sous-section 2 : Accessoires nécessaires à l'utilisation d'une chambre à cathéter implantable ou d'un cathéter central tunnélisé .....	96
Sous-section 3 : Pieds et potences à sérum à roulettes.....	98
Sous-section 4 : Diffuseur portable stérile .....	98
Paragraphe 1 : Diffuseurs portables stériles de durée inférieure à 6 heures (< 6 h) ou égale ou supérieure à 6 heures et inférieure à 72 heures (= ou > 6 h et < 72 h) ou égale ou supérieure à 72 heures (> 72 h). .....	99
Paragraphe 2 : Prestation de livraison des diffuseurs portables .....	100
Sous-section 5 : Systèmes actifs pour perfusion à domicile .....	100
Paragraphe 1 : Système actif en poste fixe.....	101
Paragraphe 2 : Système actif ambulatoire .....	101
Paragraphe 3 : Accessoires à usage unique.....	102
Paragraphe 4 : Pompes à insuline externes, portables et programmables.....	103
Section 3. - Dispositifs médicaux pour autotraitement, autocontrôle et automesure.....	107
Sous-section 1 : Dispositifs d'autosurveillance .....	107
Paragraphe 1 - Systèmes d'autosurveillance à la glycémie .....	107
A- Appareil pour lecture automatique de la glycémie dit lecteur de glycémie .....	107
Génériques.....	108
B- Systèmes de réactifs associés (électrodes, bandelettes et capteurs) .....	108
Génériques.....	108
C- Set d'autosurveillance de la glycémie .....	109
D- Dispositifs intégrant lecteur et autopiqueur pour autosurveillance de la glycémie et systèmes réactifs associés.....	110
Société ROCHE DIABETES CARE France (ROCHE) .....	110
Paragraphe 2 - Systèmes d'autosurveillance de la cétonémie .....	110
Société Abbott France .....	111
Paragraphe 3 - Dispositifs de prélèvements sanguins capillaires dans le cadre d'une autosurveillance .....	113
Génériques.....	113
Paragraphe 4 - Dispositifs d'autosurveillance du sucre et des corps cétoniques dans les urines .....	114
Sous-section 2 : Dispositifs d'autotraitement .....	114
Paragraphe 1 : Seringues avec aiguille.....	114

Paragraphe 2 : Stylos injecteurs avec aiguille ou sans aiguille .....	115
Génériques.....	115
Société Ferring Sas (France) .....	116
Sous-section 3 : Dispositifs médicaux pour automesure.....	117
Paragraphe 1 : Appareils pour automesure de l'INR .....	117
Société Roche Diagnostics (Roche).....	119
Section 4. - Dispositifs médicaux pour le traitement de l'incontinence, le traitement des troubles colorectaux par atteinte neurologique et pour l'appareil uro-génital .....	120
Sous-section 1 : Dispositifs médicaux pour incontinents urinaires, fécaux et stomisés et pour le traitement des troubles colorectaux par atteinte neurologique .....	120
Paragraphe 1 : Dispositifs médicaux pour incontinence urinaire masculine et féminine.....	120
Paragraphe 2 : Dispositifs médicaux pour incontinents ou stomisés urinaires .....	121
Paragraphe 3 : Dispositif médicaux collecteurs pour recueil et écoulement des urines pour un volume inférieur ou égal à 200 ml (< 200 ml) ou supérieur à 200 ml (> 200 ml) pour stomisés urinaires .....	122
Paragraphe 4 : Dispositifs médicaux pour stomisés digestifs .....	123
A - Dispositifs médicaux collecteurs de matières fécales .....	123
B - Dispositifs médicaux collecteurs de matières fécales ou d'obturation de la stomie.....	126
C - Sets d'appareillage pour stomie digestive avec poche de recueil.....	127
Paragraphe 5 : dispositifs médicaux pour colostomisés pratiquant l'irrigation.....	129
Paragraphe 6 : Accessoires et dispositifs médicaux communs pour incontinents urinaires, fécaux et stomisés.....	129
Paragraphe 7 : Sondes vésicales.....	131
A - Sondes vésicales stériles non réutilisables pour autosondage et hétérosondage intermittent.....	131
B - Sondes vésicales stériles non réutilisables pour sondage permanent.....	132
C – Sondés pour cathétérisme sus-pubien.....	133
D - Sondes d'urétérostomie cutanée pour stomisés urinaires .....	133
Paragraphe 8 : Dispositifs médicaux pour obturation anale.....	134
Paragraphe 9 : Dispositifs médicaux pour le traitement des troubles colorectaux par atteinte neurologique .....	134
Sous-section 2 : Dispositifs médicaux pour l'appareil uro-génital.....	135
Paragraphe 1 : Électrostimulateur neuromusculaire .....	135
Paragraphe 2 : Objets contraceptifs.....	135
Diaphragme .....	135
Dispositif intra-utérin ou stérilet avec inserteur, au cuivre.....	136
Section 5. - Produits pour nutrition ou réhydratation et matériels d'administration .....	136
Sous-section 1 : Alimentation orale .....	136
Paragraphe 1 : Aliments diététiques sans gluten pour une quantité supérieure ou égale (>) ou inférieure à (<).....	136
Paragraphe 2 : Produits pour complémentation nutritionnelle orale destinés aux adultes.....	138

Aliments diététiques à des fins médicales spéciales (ADDFMS).....	138
A - Mélanges polymériques normoprotidiques et hyperénergétiques (mél. poly. normoprot. hyperénerg.) pour adultes .....	139
B- Mélanges polymériques hyperprotidiques (mél. poly. hyperprot.) pour adultes .....	140
C - Mélanges polymériques glucido-protidiques (mél. poly. glucidoprot.) pour adultes .....	145
D - Protéines seules pour adultes .....	145
E - Glucides seuls pour adultes .....	146
F - Lipides seuls pour adultes.....	146
Autres aliments diététiques à des fins médicales spéciales (ADDFMS) .....	147
Sous-section 2 : Produits pour nutrition entérale et prestations associées .....	148
Paragraphe 1 : Prestations associées à la nutrition entérale à domicile .....	148
Paragraphe 2 : Produits pour nutrition entérale à domicile pour adultes .....	153
A - Mélanges polymériques normoprotidiques (mél. poly. normoprot.) pour adultes .....	154
B - Mélanges polymériques hyperprotidiques (mél. poly hyperprot.) pour adultes .....	155
C - Autres nutriments pour nutrition entérale pour adultes, les 500 ml.....	156
Paragraphe 3 : Produits pour nutrition orale et entérale à domicile pour les enfants de moins de seize ans.....	160
A - Mélanges polymériques normoprotidiques et normoénergétiques à base de protéines animales ou végétales (mél. poly. normoprot. normoénerg.) .....	161
B - Mélanges polymériques hyperprotidiques et hyperénergétiques à base de protéines entières animales ou végétales (mél. poly. hyperprot. hyperénerg.).....	163
C - Mélanges dont l'apport protéique est à base d'hydrolysats de protéine, enrichis en TCM et sans lactose (hydrolysats prot. + TCM) .....	166
D - Mélanges dont l'apport protéique est à base d'hydrolysats de protéine, à l'exclusion des produits exclusivement constitués d'acides aminés (hydrolysats prot. hors AA seuls) .....	169
E - Autres produits .....	170
Paragraphe 4 : Produits pour nutrition entérale à domicile pour adultes et enfants.....	172
Sous-section 3 : Dispositifs médicaux d'administration de la nutrition entérale .....	173
Paragraphe 1 : Bouton de gastrostomie et de jéjunostomie .....	173
Paragraphe 2 : Sondes pour nutrition entérale à domicile.....	173
Sous-section 4 : Solutés de réhydratation orale .....	174
Section 6. - Dispositifs médicaux de prévention, de traitement et de maintien pour l'appareil locomoteur.....	175
A- Appareil pour rééducation par poulie-thérapie .....	175
B- Gilet de série pour contention et immobilisation scapulo humérale.....	175
C- Matériaux pour réalisation d'appareils d'immobilisation d'application immédiate.....	175
D- Matériaux pour réalisation d'appareils d'immobilisation d'application immédiate, thermoformables à basse température moulés directement sur les téguments, à état caoutchouteux transitoire ou à état viscoélastique transitoire.....	176

E- Résines liquides ou pâteuses polymérisables à température ambiante, pour une surface supérieure ou égale et inférieure (> et <) aux dimensions suivantes.....	176
F- Tube jersey pour réalisation de ces appareils, pour une surface supérieure ou égale et inférieure (> et <) aux dimensions suivantes ....	176
G- Protecteur de hanche .....	177
H- Solution viscoélastique d'acide hyaluronique pour injection intra-articulaire, de haut poids moléculaire (supérieur à 0,5 million de daltons).....	177
I- Appareils pour le traitement des pseudarthroses .....	179
Section 7. - Dispositifs médicaux pour autres traitements et articles divers .....	179
Sous-section 1 : Dispositifs sur mesure pour photothérapie pour patients atteints de la maladie de Crigler-Najjar et la surveillance de la bilirubinémie des patients .....	179
Sous-section 2 : Appareils de neurostimulation électrique transcutanée pour le traitement des douleurs rebelles et consommables .....	184
Appareil de neurostimulation transcutanée.....	185
Consommables nécessaires à l'utilisation de l'appareil de neurostimulation transcutanée .....	185
Sous-section 3 : Médicaments devenus dispositifs médicaux depuis le 14-06-1998.....	186
Sous-section 4 : Articles divers .....	186
Génériques.....	186
Solution pour pulvérisations endobuccales pour le traitement de la xérostomie ou de l'hyposialie .....	187
Solution stérile pour traitement symptomatique de la sécheresse oculaire avec kératite ou kératoconjonctivite sèche.....	187
Pommade à l'urée pour avulsion chimique de l'ongle .....	189
Dispositif de réhabilitation de la mobilité mandibulaire.....	189
Location et maintenance du dispositif d'assistance circulatoire mécanique (DACM).....	190
Crème pour traitement de la dermatite atopique légère à modérée chez l'adulte et l'enfant de six mois et plus .....	191
Défibrillateurs externes portables .....	192
Chapitre 2. - Dispositifs médicaux et matériels de maintien à domicile et d'aide à la vie pour malades et handicapés.....	194
Spécifications techniques .....	194
Section 1 .....	194
Coussins de série d'aide à la prévention des escarres.....	194
Le coussin.....	194
La housse.....	195
Conformité technique.....	195
Lits médicaux .....	195
Lits médicaux et accessoires standards :.....	195
Lits médicaux et accessoires pour enfants de 3 ans à 12 ans : .....	196
Lits médicaux et accessoires pour patients de plus de 135 kg : .....	196
Lits médicaux et accessoires spécifiques : .....	197
Matelas simple : .....	197

Matelas et surmatelas d'aide à la prévention des escarres.....	197
Le matelas ou le surmatelas .....	198
La protection .....	198
Conformité technique.....	198
Section 2.....	199
Coquille pour bain en matière plastique.....	199
Dispositif de traction continue et dynamique du rachis .....	199
Fauteuils roulants à la location (prévus également à l'achat au titre IV) .....	199
Soulève malade .....	199
Nomenclature et tarifs .....	199
Section 1. - Lits et matériels pour lits .....	199
Sous-section 1 : Lits et accessoires .....	200
Paragraphe 1 : Lits médicaux.....	200
Paragraphe 2 : Accessoires, réparations et prestation de livraison des lits médicaux.....	200
Sous-section 2 : Dispositifs médicaux d'aide à la prévention des escarres .....	202
Paragraphe 1 : Compresseur pour surmatelas pneumatique à air statique et à pression alternée et location de matelas .....	202
Paragraphe 2 : Coussins d'aide à la prévention des escarres .....	205
A - Coussins de série de classe 1.....	205
A1- Coussins de série de sous-classe (s\classe) 1A .....	205
A2- Coussins de série de sous classe (s\classe) 1B.....	206
B - Coussins de série d'aide à la prévention des escarres de classe 2 .....	211
B1- Coussin pneumatique à cellules télescopiques.....	212
B2- Coussin en mousse viscoélastique dit "à mémoire de forme" .....	214
C - Coussins ischiatiques sur mesure .....	224
D - Accessoires pour coussins.....	224
Paragraphe 3 : Matelas ou surmatelas d'aide à la prévention des escarres.....	225
A - Matelas ou surmatelas de classe 1 .....	226
A1- Matelas ou surmatelas de sous-classe (s\classe) 1A .....	226
A2- Matelas ou surmatelas de sous-classe (s\classe) 1B .....	233
B - Matelas ou surmatelas de classe 2.....	236
B1- Matelas ou surmatelas en mousse viscoélastique dits "à mémoire de forme" .....	236
B2- Matelas ou surmatelas mixte incluant une couche en mousse viscoélastique .....	240
B3- Matelas ou surmatelas en mousse multistrata .....	241
C - Matelas de classe 3.....	241
C1- Matelas en mousse multistrata .....	241
D - Accessoires de protection du matelas ou surmatelas .....	242



Section 2. - Dispositifs médicaux et matériels d'aide à la vie .....	242
Sous-section 1 : Appareil modulaire de verticalisation .....	242
Sous-section 2 : Cannes et béquilles .....	243
Sous-section 3 : Coussins de série de positionnement des hanches et des genoux, pour patients polyhandicapés, en position allongée .....	243
Sous-section 4 : Déambulateurs et prestation de livraison.....	244
Sous-section 5 : Dispositif de traction continue et dynamique du rachis et prestation de livraison .....	245
Sous-section 6 : Fauteuil roulant à la location et prestation de livraison.....	245
Sous-section 7 : Sièges pouvant être adaptés sur un châssis à roulettes .....	246
Sous-section 8 : Appareils destinés au soulèvement du malade .....	247
Sous-section 9 : Appareils divers d'aide à la vie .....	249
Chapitre 3. - Articles pour pansements, matériels de contention.....	250
Spécifications techniques .....	250
Section 1 Articles de pansements purifiés .....	250
1° Bandes de crêpe coton .....	250
2° Bandes de crêpe coton avec présence d'élastomère.....	251
3° Bandes de crêpe laine à 70 % .....	251
4° Bandes extensibles pour pansements des articulations, de la tête, du thorax, pansements ombilicaux et post-opératoires.....	252
5° Coton hydrophile (100, 250, 500 grammes).....	252
6° Ouate de cellulose chirurgicale.....	252
7° Sparadraps .....	253
Section 2 Bandes élastiques de contention.....	253
1. Caractéristiques générales .....	253
2. Force de contention .....	254
3. Contrôle du comportement à l'usage .....	254
5. Conformité aux spécifications techniques .....	254
Bandes pour capitonnages.....	254
Coussins pour pansements élasto-compressifs.....	254
Nomenclature et tarifs .....	255
Section 1. - Articles pour pansements .....	255
Sous-section 1 : Pansements .....	255
Paragraphe 1 : Pansements hydrocolloïdes .....	255
Paragraphe 2 : Pansements hydrocellulaires .....	257
Paragraphe 3 : Pansements alginates.....	260
Paragraphe 4 : Pansements hydrogels .....	261
Paragraphe 5 : Pansements en fibres à haut pouvoir d'absorption .....	262
Paragraphe 6 : Pansements à base de charbon actif .....	265

Paragraphe 7 : Pansements à base d'acide hyaluronique seuls .....	267
Paragraphe 8 : Pansements interface.....	269
Pansements interface à base de CMC .....	271
Paragraphe 9 : Pansements vaselinés .....	271
Paragraphe 10 : Pansements adhésifs stériles avec compresse intégrée .....	272
Paragraphe 11 : Compresse stérile de coton hydrophile à bords adhésifs .....	273
Sous-section 2 : Pansements à l'argent .....	273
Sous-section 3 : Compresse et coton .....	275
Paragraphe 1 : Compresse stérile pour nettoyage de plaies et/ou réalisation de pansements .....	275
A- Compresse stérile de coton hydrophile non adhésive .....	275
B- Pansement/compresse stérile absorbant non adhésif pour plaies productives .....	275
C- Compresse stérile non tissée.....	276
D- Compresse stérile de gaze hydrophile .....	276
E- Rondelles oculaires stériles de gaze .....	277
F- Rondelles oculaires stériles non tissées .....	277
Paragraphe 2 : Autres dispositifs, non stériles, pour nettoyage de plaies et/ou réalisation de pansements .....	278
A- Gaze hydrophile non stérile .....	278
B- Compresse de gaze hydrophile non stérile et non tissée non stérile .....	278
C- Coton hydrophile non stérile.....	279
D- Ouate de cellulose chirurgicale.....	279
Sous-section 4 : Moyens de fixation et de maintien .....	279
Paragraphe 1 : Systèmes de maintien adhésifs.....	279
A- Films adhésifs semi-perméables stériles .....	279
B- Sutures adhésives stériles.....	280
C- Sparadraps élastiques et non élastiques.....	281
Sparadraps, pour une surface supérieure ou égale et inférieure (> ou = et <) et supérieure ou égale (> ou =) aux dimensions suivantes:.....	281
Paragraphe 2 : Systèmes de maintien non adhésifs.....	282
A- Filets et jerseys tubulaires .....	282
B- Bandes de crêpe en coton avec ou sans présence d'élastomère .....	282
Paragraphe 3 : Bandes extensibles tissées ou tricotées .....	283
Paragraphe 4 : Bandes de crêpe en laine .....	283
Sous-section 5 : Sets pour pansements.....	284
Paragraphe 1 : Set pour plaie post-opératoire .....	284
Paragraphe 2 : Set pour plaie chronique .....	286
Section 2. - Matériels de contention et de compression vasculaires.....	294

Sous-section 1 : Bandes élastiques de contention .....	294
Paragraphe 1 : Bandes de contention élastiques en 1 (un) sens en largeur et en largeur et longueur .....	294
Paragraphe 2 : Bandes de contention élastiques en tout sens.....	296
Paragraphe 3 : Bandes de contention thoraciques ou abdominales.....	297
Paragraphe 4 : Système compressif multicouche.....	297
Sous-section 2 : Bandes en mousse pour capitonnage .....	300
Sous-section 3 : Coussins pour contention, pansements élasto-compressifs .....	300
Chapitre 4 : Accessoires de produits inscrits au titre III de la liste des produits et prestations remboursables .....	301

**Titre II. - Orthèses et Prothèses externes..... 303**

Chapitre 1 : Orthèses (ex-petit appareillage) .....	303
Généralités.....	303
A - Bandages herniaires .....	303
1. Généralités.....	303
2. Spécifications techniques .....	304
2.1.1. Constitution .....	304
2.1.2. Configuration .....	304
2.1.3. Garniture .....	305
2.1.4. Cas particuliers.....	305
2.3. Pelotes .....	305
2.4. Sous-cuisses et tours de cuisses .....	305
2.5. Délai de renouvellement .....	305
2.6. Garantie .....	305
3. Nomenclature et tarifs .....	305
Hernies inguinales.....	305
Bandages à ressort.....	306
Bandages sans ressort .....	306
Hernies inguinoscrotales (ou des grandes lèvres) .....	306
Bandages à ressort .....	306
Hernies scrotales irréductibles .....	306
Hernies crurales.....	306
Bandages à ressort.....	306
Bandages sans ressort.....	307
Hernies ombilicales et épigastriques.....	307
1. Suppléments hors taille .....	307
2. Pièces de rechange et accessoires (pose comprise).....	307

3.	Suppléments pour pelotes concaves pour hernies irréductibles .....	308
4.	Bandages pour garçonnets ou fillettes.....	308
B -	Orthèses plantaires .....	308
1.	Généralités.....	308
1.1.	Définition .....	308
1.2.	Prescription .....	309
2.	Spécifications techniques .....	309
2.1.	Constitution de la semelle .....	309
2.2.	Matériaux utilisés .....	309
2.2.1.	Éléments de correction.....	309
2.2.2.	Base de support ou première .....	309
2.2.3.	Recouvrement .....	309
2.3.	Prise de mesures .....	310
2.4.	Dispositions diverses.....	310
2.4.1.	Façonnage et mise au point .....	310
2.4.2.	Modifications et corrections.....	310
2.4.3.	Tarif des orthèses plantaires.....	310
2.5.	Délai de renouvellement .....	310
2.6.	Garantie .....	310
3.	Nomenclature et tarifs .....	311
C-	Coques talonnières.....	311
1.	Généralités.....	311
1.1.	Définition .....	311
1.2.	Prescription .....	311
2.	Spécifications techniques .....	312
2.1.	Constitution de la coque.....	312
2.2.	Délai de renouvellement .....	312
2.3.	Garantie .....	312
3.	Nomenclature et tarifs .....	312
D -	Orthèses élastiques de contention des membres .....	312
1.	Généralités.....	312
1.1.	Définition .....	312
1.2.	Prescription .....	313
2.	Spécifications techniques .....	313
1.1.	Généralités.....	313
2.2.	Classes de pression de contention .....	317

2.2.1. Mesure par un laboratoire compétent et indépendant de la pression de la contention de l'orthèse selon la norme NF G 30 102 B d'application réglementaire.....	317
2.2.2. Dégressivité de la contention entre cheville et cuisse.....	317
2.2.3. Spécifications de surface pour les bonnets couvre-moignons élastocompressifs .....	317
2.2.4. Contrôle du comportement de l'orthèse à l'usage.....	318
2.2.5. Expression des résultats des différentes mesures.....	318
2.2.6. Compte rendu d'essais .....	318
2.3. Conformité aux spécifications techniques .....	318
2.4. Garantie .....	318
3. Nomenclature et tarifs .....	318
Catégorie élastique en un sens, classes I, II, III (11 et 12).....	319
Catégorie élastique en deux sens, classes hors classe (HC), I, II, III (HC 2, 21 et 22).....	319
Catégorie élastique en un sens extensible autre sens, classes I, II, III (31 et 32).....	320
Suppléments .....	320
1. Suppléments pour les articles aux mesures du patient .....	320
1.1. Suppléments de circonférences .....	320
1.2. Suppléments de longueurs.....	320
1.3 Autres suppléments .....	321
2. Suppléments pour les articles de série .....	321
3. Majorations pour orthèses en classe IV aux mesures du patient ou de série .....	322
4. Divers .....	322
5. Orthèses tubulaires de contention .....	322
E. - Ceintures médico-chirurgicales et corsets orthopédiques en tissu armé .....	323
1. Généralités.....	323
2. Spécifications techniques .....	324
2.3.1. Les parties élastiques sont constituées par des tissus élastiques soit tissés, soit tricotés .....	334
2.3.2. Ressorts acier et baleinages.....	334
2.3.3. Matériaux thermoformables .....	335
2.4. Délai de renouvellement .....	335
2.5. Garantie .....	335
4. Nomenclature et tarifs.....	335
Ceintures et corsets de série ou thermoformables.....	335
Ceinture et corsets sur mesure.....	336
Adjonctions .....	338
Suppléments .....	340
F. Colliers cervicaux.....	340

1.	Généralités.....	340
1.1.	Définition .....	340
1.2.	Prescription .....	340
2.	Spécifications techniques .....	341
2.1.	Délai de renouvellement .....	341
2.2.	Garantie .....	341
2.3.	Classification.....	341
3.	Nomenclature et tarifs .....	341
G.	Appareils divers de correction orthopédique .....	342
1.	Généralités.....	342
1.1.	Définition.....	342
1.2.	Prescription.....	342
2.	Spécifications techniques .....	342
2.1.	Délai de renouvellement.....	342
2.2.	Garantie.....	342
2.3.	Les appareils concernant le membre inférieur.....	343
2.3.1.	Niveau du pied .....	343
2.3.1.1.	Attelles montées sur chaussures.....	343
2.3.1.2.	Attelles sans chaussures .....	343
2.3.1.3.	Chaussures à bout ouvert .....	343
2.3.1.4.	Attelles ou chaussons articulés.....	343
2.3.1.5.	Attelles pour correction de pied valgus ou varus (type attelle de Saint-Germain) .....	343
2.3.1.6.	Chausson intérieur moulé.....	343
2.3.1.7.	Appareils releveurs de pied de série.....	343
2.3.2.	Niveau genou .....	343
2.3.2.1.	Appareils de correction pour genuvalgum .....	344
2.3.2.2.	Attelle et orthèse de série pour appareillage du genou .....	344
a)	Appareil non articulé.....	344
b)	Appareil articulé .....	344
2.3.3.	Niveau hanches .....	344
2.3.3.1.	Attelles d'abduction de hanches (type attelle du docteur Petit).....	344
2.3.3.2.	Coussin d'abduction des membres inférieurs chez le très jeune enfant.....	344
2.3.3.3.	Harnais de mise en abduction des hanches dysplasiques, chez l'enfant .....	344
2.4.	Les appareils concernant le membre supérieur.....	345
2.4.1.	Niveau main et poignet .....	345
3.	Nomenclature et tarifs .....	345

Les appareils concernant le membre inférieur.....	345
Niveau du pied .....	345
Attelles montées sur chaussures.....	345
Attelles sans chaussures .....	345
Chaussure à bout ouvert .....	346
Attelles ou chaussons articulés.....	346
Attelles pour correction de pied valgus ou varus (type attelle de Saint-Germain). .....	346
Chausson intérieur moulé.....	346
Attelles releveurs de pied .....	347
Orthèse stabilisatrice de cheville dans le plan frontal pour le traitement des entorses de chevilles récentes graves ou de gravité moyenne. ....	347
Niveau genou .....	347
Niveau hanches .....	348
Niveau pied-genou .....	348
Les appareils concernant le membre supérieur.....	348
Niveau main et poignet.....	348
Attelle digitale à ressort .....	348
Attelle digitale pour extension .....	348
Attelle digitale pour flexion .....	349
Attelle métacarpophalangienne (MP) .....	349
Attelle MP pour extension .....	349
Attelle MP pour flexion .....	349
Attelle main -poignet.....	349
Attelle main -poignet avec extension des MP.....	349
Attelle main -poignet avec flexion des MP.....	349
Orthèse de main -poignet .....	350
Orthèse dynamique.....	350
Orthèse statique .....	350
Orthèses pour positionnement.....	350
Supplément pour les articles aux mesures du patient.....	351
H. - Chaussures thérapeutiques de série (CHTS) .....	351
Spécifications techniques .....	351
I. Les chaussures thérapeutiques à usage temporaire (CHUT).....	351
Définition .....	351
Prescription .....	351
1. Fabrication.....	352

1.1. Tous les matériaux utilisés pour la fabrication d'une chaussure thérapeutique de série sont : .....	352
1.2. La forme : .....	352
1.3. La tige : .....	352
1.4. Les éléments de renfort de la tige : .....	352
1.5. Le semelage : .....	353
2. Propriétés mécaniques et hygiéniques de la chaussure thérapeutique de série .....	353
3. Garantie .....	353
II. Les chaussures thérapeutiques à usage prolongé (CHUP) .....	353
Définition .....	353
1. Fabrication.....	354
1.1. Tous les matériaux utilisés pour la fabrication d'une chaussure thérapeutique de série sont : .....	354
1.2. La forme : .....	354
1.3. La tige : .....	354
1.4. Les éléments de renfort de la tige : .....	354
1.5. Le semelage : .....	354
2. Propriétés mécaniques et hygiéniques de la chaussure thérapeutique de série .....	354
3. Garantie .....	354
Nomenclature et tarifs .....	355
Chaussures thérapeutiques de série à usage temporaire (CHUT) .....	355
Chaussures thérapeutiques de série à usage prolongé (CHUP), la paire.....	355
Société Neut .....	356
Société JAPI SARL (JAPI) .....	356
Société Mayzaud .....	356
Société Adour Pied Confort Francis Lavigne (APCFL) .....	357
I. - Appareil de marche monté sur chaussures de série non thérapeutiques.....	357
1. Généralités.....	357
1.1. Définition .....	357
1.2. Prescription .....	358
2. Spécifications techniques .....	358
2.1. Délai de renouvellement .....	358
2.2. Garantie .....	358
3. Nomenclature et tarifs .....	358
J. - Vêtements compressifs sur mesure pour grands brûlés .....	358
1. Définition .....	358
2. Généralités.....	358
3. Spécifications techniques .....	359



3.1. Élasticité.....	359
3.2. Tolérance.....	359
3.3. Pression de contention.....	359
3.4. Vieillissement du produit.....	359
3.5. Stabilité des coloris.....	360
3.6. Perméabilité à l'air.....	360
3.7. Stabilité dimensionnelle au lavage (NF G 07 127).....	360
3.8. Coutures, ourlets et fermetures.....	360
4 Nomenclature et tarifs.....	360
Vêtements compressifs.....	360
Suppléments aux vêtements compressifs.....	361
Chapitre 2. - Optique médicale.....	363
Spécifications techniques.....	363
I. Lunettes.....	363
II. Lentilles de contact.....	363
III. Matériels pour amblyopie.....	364
Nomenclature et tarifs.....	364
Section 1. - Lunettes.....	364
Sous-section 1 : Lunettes pour les patients jusqu'au 18 <sup>o</sup> anniversaire (< 18 ans).....	364
Paragraphe 1 : Verres blancs.....	364
A - Verres simple foyer.....	364
1) Verres sphériques.....	364
2) Verres sphéro-cylindriques, cylindre inférieur ou égal à + 4,00 (< ou = +4,00) ou cylindre supérieur à + 4,00 (> +4,00).....	365
B - Verres multifocaux ou progressifs.....	365
1) Verres sphériques.....	365
2) Verres sphéro-cylindriques.....	365
Paragraphe 2 : Verres teintés.....	366
A - Verres simple foyer.....	366
1) Verres sphériques.....	366
2) Verres sphéro-cylindriques, cylindre inférieur ou égal à + 4,00 (< ou = +4,00) ou cylindre supérieur à + 4,00 (> +4,00).....	366
B - Verres multifocaux ou progressifs.....	367
1) Verres sphériques.....	367
2) Verres sphéro-cylindriques.....	367
Paragraphe 3 : Monture et suppléments.....	367
Sous-section 2 : Lunettes pour les patients au-delà du 18 <sup>o</sup> anniversaire (> ou = 18 ans).....	368
Paragraphe 1 : Verres blancs.....	368

A - Verres simple foyer .....	368
1) Verres sphériques.....	368
2) Verres sphéro-cylindriques, cylindre inférieur ou égal à + 4,00 (< ou = +4,00) ou cylindre supérieur à + 4,00 (> +4,00).....	369
B - Verres multifocaux ou progressifs .....	369
1) Verres sphériques.....	369
2) Verres sphéro-cylindriques .....	369
Paragraphe 2 : Verres teintés.....	370
A - Verres simple foyer .....	370
1) Verres sphériques.....	370
2) Verres sphéro-cylindriques, cylindre inférieur ou égal à + 4,00 (< ou = +4,00) ou cylindre supérieur à + 4,00 (> +4,00).....	370
B - Verres multifocaux ou progressifs.....	370
1) Verres sphériques.....	371
2) Verres sphéro-cylindriques .....	371
Paragraphe 3 : Monture et suppléments divers.....	371
Section 2. - Lentilles de contact .....	372
Section 3. - Matériels pour amblyopie .....	372
Sous-section 1 : Système ophtalmologique d'occlusion à la lumière pour rééducation de l'amblyopie .....	372
Sous-section 2 : Aides visuelles pour amblyopes.....	372
Paragraphe 1 : Aides visuelles optiques .....	373
Paragraphe 2 : Aides visuelles électroniques .....	373
Paragraphe 3 : Autres appareillages pour déficients visuels.....	373
Chapitre 3. - Appareils électroniques correcteurs de surdité, entretien et réparations pour processeurs externes .....	374
Généralités.....	374
I. Définition des appareils électroniques correcteurs de surdité .....	374
II. Conditions de prise en charge des appareils électroniques correcteurs de surdité .....	374
Spécifications techniques relatives aux audioprothèses .....	374
Nomenclature et tarifs .....	388
Le tarif de responsabilité de l'audioprothèse couvre : .....	388
Section 1. - Appareil électronique correcteur de surdité pour les patients au-delà de leur 20 <sup>e</sup> anniversaire (> ou = 20 ans) non atteints de cécité .....	389
Section 2. - Audioprothèses pour patients jusqu'au 20 <sup>e</sup> anniversaire (< 20 ans) ou atteints de cécité et d'un déficit auditif quel que soit leur âge .....	390
Section 3. - Audioprothèse, entretien et réparations .....	392
Section 4. - Entretien et réparations pour processeurs pour implants cochléaires et implants du tronc cérébral .....	392
Section 5. - Processeurs, accessoires et réparations pour prothèses auditives ostéo-intégrées .....	393
Chapitre 4. - Prothèses externes non orthopédiques .....	396

Généralités.....	396
Section 1 : A - Prothèses de sein .....	396
Spécifications techniques .....	396
Nomenclature et tarifs .....	396
Section 2 : B - Canules trachéales.....	397
Spécifications techniques .....	397
Nomenclature et tarifs .....	398
Sous-section 1 : Canules trachéales simples .....	398
Sous-section 2 : Canules trachéales parlantes à clapet.....	398
Section 3 : C - Aérateurs transtympaniques .....	399
Spécifications techniques .....	399
Nomenclature et tarifs .....	399
Section 4 : D - Prothèses vocales .....	399
Nomenclature et tarifs .....	399
Section 5 : E - Prothèse respiratoire pour trachéostomie.....	400
Nomenclature et tarifs .....	400
Sous-section 1 : Prothèse respiratoire pour trachéostomie réutilisable avec filtre et piège à sécrétions .....	400
Sous-section 2 : Prothèse respiratoire et phonatoire à usage unique pour laryngectomisés totaux porteurs ou non d'implant phonatoire ..	405
Paragraphe 1 : Cassette à usage unique.....	405
Paragraphe 2 : Support de cassette, autoadhésif, à usage unique.....	407
Paragraphe 3 : Accessoires.....	409
Paragraphe 4 : Ensembles ou kits.....	410
Société IST MEDICAL (IST) .....	411
Section 6 : F - Orthèse d'avancée mandibulaire.....	412
Chapitre 5. - Prothèses oculaires et faciales .....	416
Spécifications techniques - Prothèses oculaires.....	416
Nomenclature et tarif.....	417
Généralités.....	418
Section 1. - Prothèses oculaires .....	418
A - Prothèses oculaires en matière organique après chirurgie mutilante (énucléation, éviscération) .....	418
B - Prothèses oculaires en matière organique sur globe oculaire non voyant ou malvoyant.....	420
C – Divers .....	423
D - Verre scléral.....	423
Section 2. - Prothèse faciale .....	424
Section 3. - Frais d'expédition et frais accessoires .....	424
Chapitre 6. - Podo-orthèses .....	425

Spécifications techniques des chaussures orthopédiques, dénommées aussi chaussures thérapeutiques sur mesure et de l'appareil spécial sur moulage .....	425
I – Définition .....	425
II - Specifications techniques .....	425
Nomenclature et tarif.....	427
Section 1. - Chaussure orthopédique dite « chaussure thérapeutique sur mesure ».....	427
Chaussures de classe A.....	428
Chaussures de classe B.....	428
Section 2. - Appareil podo-jambier spécial sur moulage .....	429
Section 3. - Réparations, frais d'expédition et frais accessoires.....	430
Forfaits réparations.....	430
Forfaits réparations par paire de chaussures.....	430
Forfaits réparations par chaussure et pour l'appareil spécial sur moulage.....	430
Frais d'expédition et autres frais accessoires .....	430
Section 4. - Moulage .....	431
Chapitre 7. - Orthoprothèses .....	431
Spécifications techniques .....	431
Généralités sur l'appareillage .....	431
I- Conditions auxquelles doivent répondre les matières premières semi-produits et produits finis utilisés dans la fabrication des appareils .	432
II- Conditions relatives à la fabrication, à la finition et à la présentation des appareils .....	439
III- Conditions de réception .....	441
IV- Appareillage des enfants.....	442
V- Appareillage semi-définitif .....	442
VI- Corset pour maintien de réduction de scoliose structurale .....	443
VII - Prothèse de contact pour amputation de jambe .....	443
VIII - Appareils pour infirmes moteurs cérébraux.....	446
IX - Prothèse pour amputation de cuisse avec emboîtures de contact (1) .....	447
X - Prothèse conventionnelle pour amputation de jambe .....	447
XI - Prothèse avec emboîture plâtrée .....	449
XII - Dispositif pneumatique pour compenser les variations de volume des moignons.....	450
XIII - Prothèse avec mécanisme hydraulique à accumulation d'énergie .....	451
XIV - Prothèse pour amputation de cuisse avec dispositif de sécurité hydraulique .....	452
XV. - Orthèse de maintien et de marche à attelles pneumatiques.....	453
XV bis - Orthèse modulaire de maintien et de marche .....	455
XVI - Emboîtures de contact pour les prothèses du membre supérieur.....	458
XVII - Prothèse tubulaire du membre inférieur .....	459

XVIII - Prothèse modulaire.....	460
XIX - Grand appareil de marche articulé au genou avec attelle monotubulaire .....	462
Annexe I. - Prothèse avec genou à blocage automatique pour amputation de cuisse .....	464
Annexe II. - Prothèse avec rappel hydraulique pour amputation de cuisse .....	465
Annexe III. - Prothèse avec genou de sécurité pour amputation de cuisse .....	466
Annexe IV. - Prothèse avec genou à barres .....	467
Annexe V. - Orthèse modulaire de maintien et de marche .....	468
Annexe VI. - Pieds à restitution d'énergie.....	471
I- Spécifications techniques pour adultes.....	471
II. - Spécifications techniques pour enfants .....	481
III - Liste des essais et des mesures effectués .....	486
IV. - Précisions sur les modes opératoires, les mesures et le calcul des indices.....	487
V- Pied pour amputation basse de jambe .....	489
VI.- Nouveaux paramètres .....	490
Annexe VII. - Moulage sur nature .....	490
Nomenclature et tarifs .....	491
Section I. - Appareillage du membre supérieur .....	492
Codification.....	492
A. - Prothèse du membre supérieur.....	492
§ 1. - Appareils types et variantes .....	492
I. Prothèses de travail (Le tarif de ces prothèses ne comprend pas le prix du moulage) .....	492
PS9 : Amputation des doigts .....	493
PS8 : Amputation transmétacarpienne .....	493
PS7 : Désarticulation carpienne et radio-carpienne .....	493
PS6 : Amputation d'avant-bras moignons moyens ou longs (avec pronation - supination).....	494
PS5 : Amputation d'avant-bras, moignons courts (sans pronation - supination) .....	494
PS4 : Désarticulation du coude et moignons d'avant-bras très courts assimilables .....	494
PS3 : Amputation de bras, moignons moyens et longs .....	495
PS2 : Amputation de bras, moignons courts .....	495
II. Prothèses de service (Le tarif de ces prothèses ne comprend pas le prix du moulage).....	495
PS9 : Amputation des doigts .....	495
PS8 : Amputation transmétacarpienne .....	495
PS7 : Désarticulation carpienne et radio-carpienne .....	496
PS6 : Amputation d'avant-bras, moignons moyens ou longs (Avec pronation - supination).....	496
PS5 : Amputation d'avant-bras, moignons courts (Sans pronation - supination).....	496
PS4 : Désarticulation du coude et moignons d'avant-bras très courts assimilables .....	496

PS3 : Amputation de bras, moignons moyens et longs .....	497
PS2 : Amputation de bras, moignons courts .....	497
PS1 : Désarticulation scapulo-humérale et moignons de bras très courts assimilables .....	497
Bonnet et gaine couvre-moignon .....	498
Fix-prothèse.....	498
III. Prothèses de vie sociale.....	498
A. - Prothèses en chlorure de polyvinyle (1) (Le tarif de ces prothèses comprend le prix du moulage) .....	498
B. - Prothèses tubulaires (1) (Le tarif de ces prothèses ne comprend pas le prix du moulage).....	500
§ 2. - Adjonctions .....	502
I. - Adjonctions particulières aux prothèses de travail .....	502
A. - Outils ou dispositifs divers s'adaptant aux prothèses (Queue de prise rapide à guillotine comprise).....	502
B. - Mains (Queue de prise rapide à guillotine comprise).....	503
C. - Adjonctions complémentaires (Queue de prise rapide à guillotine comprise) .....	503
D. - Adjonctions particulières aux prothèses en polyester .....	503
E. - Adjonctions particulières aux prothèses références PS6C20, PS6C21, PS6C22.....	504
II.- Adjonctions particulières aux prothèses de service.....	504
A. - Outils ou dispositifs divers s'adaptant aux prothèses (queue de prise rapide à guillotine comprise).....	504
B. - Mains .....	504
B1. - Mains pour enfants .....	505
C. - Crochets-pinces .....	505
D. - Dispositifs complémentaires .....	506
E. - Adjonctions particulières aux prothèses de contact.....	508
F. - Corselet de fixation pour prothèse pour désarticulation d'épaule.....	508
III. - Adjonctions communes aux prothèses de travail et aux prothèses de service .....	509
A. - Outils ou dispositifs divers s'adaptant aux prothèses (Queue de prise rapide comprise) .....	509
B. - Gainages .....	509
IV. - Adjonctions particulières aux prothèses de vie sociale .....	510
A. - Prothèses en chlorure de polyvinyle.....	510
B. - Prothèses tubulaires .....	510
B. - Orthopédie du membre supérieur .....	510
§ 1. - Appareils types et variantes .....	510
OS79 : Main et doigts .....	510
OS59 : Avant-bras, main et doigts .....	510
OS58 : Avant-brassard, demi-gantelet.....	511
OS57 : Avant-brassard jusqu'à l'articulation radio-carpienne.....	511
OS36 : Avant-bras et bras .....	512

Articulé au coude (pour coude ballant) .....	512
Rigide au coude .....	512
Rigide pour maintien léger ou déformations rhumatismales .....	513
OS38 : Mains, avant-bras et bras .....	513
OS16 : Épaule, bras et avant-bras .....	513
OS13 : Épaule, bras .....	513
§ 2. - Adjonctions .....	514
Main .....	514
Coude .....	514
Épaule .....	514
Adjonctions particulières à l'orthèse hélicoïdale OS36S02 .....	515
Adjonctions particulières à l'orthèse hélicoïdale OS36N20 et OS36N21 .....	515
Gainages .....	515
Texte des renvois .....	516
C. - Prothèses du membre supérieur mues par énergie électrique, prothèses myoélectriques .....	516
Conditions générales .....	516
§ 1. - Prothèses pour adultes .....	517
§ 2. - Prothèses pour enfants ou pour adolescents .....	518
§ 3. - Adjonctions .....	518
Adjonctions pour adultes .....	520
§ 4. – Réparations .....	522
Section II. - Appareillage du membre inférieur .....	523
Codification des prothèses de base de leurs adjonctions et de leurs variantes optionnelles .....	523
A - Prothèses du membre inférieur .....	528
Chapitre I. - Prothèses exosquelettiques de base .....	528
PI01 : Amputation inter-ilio-abdominale, désarticulation coxo-fémorale .....	528
PI02 : Amputation de cuisse moignon très court .....	528
PI03 : Amputation de cuisse moignon moyen ou long .....	529
PI04 : Amputation transcondylienne, désarticulation du genou et amputation de cuisse moignon très long .....	530
PI05 : Amputation de jambe à moignon très court, ankylose ou non, nécessitant un appui du genou en flexion .....	531
PI06 : Amputation de jambe .....	532
PI07 : Amputation tibio-tarsienne et transtarsienne .....	533
PI08 : Désarticulation médio-tarsienne .....	534
Chapitre II. - Prothèses endosquelettiques de base .....	534
PI01 : Amputation inter-ilio-abdominale, désarticulation coxo-fémorale .....	534
PI02 : Amputation de cuisse moignon très court .....	535

PI03 : Amputation de cuisse moignon moyen ou long .....	535
PI04 : Amputation transcondylienne, désarticulation du genou et amputation de cuisse moignon très long .....	536
PI06 : Amputation de jambe.....	536
Chapitre III. - Adjonctions et variantes optionnelles pour prothèses exosquelettiques et endosquelettiques .....	537
1°) Adjonctions communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques .....	537
2°) Variantes optionnelles communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques .....	541
3°) Adjonctions pour prothèses exosquelettiques .....	544
4°) Variantes optionnelles pour prothèses exosquelettiques .....	546
5°) Adjonctions pour prothèses endosquelettiques .....	547
6°) Variantes optionnelles pour prothèses endosquelettiques .....	549
Prothèses et orthoprothèses pour agénésie du membre inférieur.....	563
I. - Malformation congénitale dans laquelle le pied du patient se situe au-dessus du genou du membre sain (PI23) .....	563
II. - Malformation congénitale dans laquelle le pied du patient se situe au niveau du genou du membre sain (PI24) .....	563
III. - Malformation congénitale dans laquelle le segment de cuisse et le genou sont normaux, le raccourcissement se situant au-dessous du genou (PI26 & PI46) .....	564
Adjonctions et variantes optionnelles communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques pour agénésie.....	564
Textes des renvois .....	566
B. - Orthopédie du membre inférieur .....	566
Codification.....	566
Conditions de prise en charge .....	567
§ 1. - Appareils types et variantes .....	567
OI59 : Petit appareil de marche .....	567
OI59 : Petit appareil de marche articulé avec appui sous-condylien .....	568
OI59 : Botte rigide .....	568
OI59 : Botte rigide bivalve.....	569
OI59 : Botte articulée simple.....	569
OI58 : Gaine jambière en cuir moulé ou en polyoléfine .....	569
OI57 : Textile RS-1 enduit de mousse de polyuréthane .....	569
OI39 (2) : Grand appareil de marche sans appui sous-ischiatique .....	570
OI29 (2) : Grand appareil de marche avec appui sous-ischiatique rigide .....	573
OI38 : Gaine cuissard jambière rigide.....	575
OI37 : Jambière cuissard rigide au genou .....	575
OI36 : Genouillère.....	575
OI96 : Ceinture cuissard-jambière .....	578
OI93 : Ceinture-cuissard .....	579
§ 2. - Adjonctions .....	580



§ 3. - Appareillage des infirmes moteurs cérébraux (Appareils types et variantes).....	588
OI39 (2) : Grand appareil de marche sans point d'appui sous-ischiatique .....	588
OI59 : Petit appareil de marche à tuteurs capitonnés, une embrasse garnie postérieure et une semelle métallique occupant la totalité de la chaussure .....	589
OI19 : Appareillage latéral de dérotation en cuir et acier.....	589
OI23 : Coques abductrices de cuisse.....	590
§ 4. - Adjonctions (Particulières à l'appareillage des infirmes moteurs cérébraux) .....	590
§ 5. - Appareils de traitement.....	593
§ 6. - Adjonctions particulières aux appareils de traitement .....	594
Texte des renvois.....	595
Section III. - Appareillage du tronc .....	596
Codification.....	596
Conditions de prise en charge .....	596
A.- Orthopédie du tronc .....	597
§ 1. - Appareils types et variantes .....	597
TR79 : Ceinture des trochanters aux fausses côtes .....	597
TR59 : Corset des trochanters à la pointe de l'omoplate (sans béquillons).....	597
TR49 : Corset cuirasse complet des trochanters à l'épine de l'omoplate (sans béquillons).....	598
TR49 : Corsets de sustentation.....	599
TR39 : Grand corset-cuirasse remontant jusqu'à la base du cou et enfermant la région claviculaire .....	600
TR39 : Coquille de redressement pour l'ensemble de la colonne vertébrale.....	600
TR29 : Corset à collier, partie têtère amovible s'étendant des trochanters aux régions occipitale et mentonnière .....	600
TR29 : Corset-cuirasse avec minerve bivalve s'étendant des trochanters aux régions occipitale et mentonnière.....	601
TR27 : Corselet minerve s'étendant des fausses côtes aux régions occipitale et mentonnière .....	601
TR25 : Minerve à base thoracique (2).....	601
TR24 (2) : Minerve .....	602
TR23 : Collier .....	602
TR12 : Protège-crâne .....	603
TR41 : Maillot pour orthèse du tronc.....	603
§ 2. - Adjonctions .....	603
Dispositif facilitant la mise en place du corset (charnières et fermetures comprises) .....	603
Gainage de pièces métalliques .....	604
§ 3. - Corsets - sièges.....	604
Corset-siège en matériau thermoformable haute temperature .....	604
Adjonctions aux corsets sièges.....	604
§ 3Bis. - Selle .....	607

§ 4. - Appareil de maintien ou de correction en position horizontale ou en position verticale.....	607
Orthèse de maintien.....	608
Orthèse de maintien ou de correction.....	608
Adjonctions .....	608
Texte des renvois.....	609
Section IV. – Réparations .....	610
Codification.....	610
Dispositions applicables à l'ensemble des réparations, à l'exception des prothèses du membre inférieur .....	610
Dispositions applicables aux réparations des prothèses du membre inférieur .....	611
A - Réparation et rechanges de pièces relatifs aux appareils de prothèse et d'orthopédie – Membre supérieur .....	613
Réparations et rechanges communs à différents appareils de prothèse .....	613
Main. - RS8 .....	613
Avant-bras. - RS6.....	614
Réparations particulières aux appareils en cuir et acier.....	615
Avant-bras. - RS6C .....	615
Bras. - RS3C.....	616
Épaule. - RS1C.....	616
Réparations et rechanges particuliers aux prothèses de vie sociale en chlorure de polyvinyle .....	617
Doigt. - RS9R.....	617
Main. - RS8R .....	617
Avant-bras. - RS6R .....	618
Coude. - RS4A .....	618
Bras. - RS3R.....	618
Épaule. - RS1R.....	619
Réparations et rechanges particuliers à la main en matériaux légers à fermeture active et ouverture passive par ressort faisant l'objet du supplément AS9D03.....	619
Démontage et remontage du gant.....	619
Main. - RS8D .....	619
Réparations et rechanges particuliers à la main D.A. pour enfant, adolescent, adulte, faisant l'objet du supplément à la référence AS9D04.....	620
Réparations et rechanges particuliers aux prothèses de service.....	621
Réparations et rechanges particuliers aux prothèses tubulaires de vie sociale .....	622
Réparations et rechanges communs aux appareils de prothèse et d'orthopédie du membre supérieur RS10 .....	623
Réparations et rechanges particuliers aux appareils d'orthopédie .....	625
Avant-bras. - Main. - RS58.....	625
Bras. - Avant-bras. - RS36.....	626

Avant-bras. - Bras. - Épaule. - RS16.....	626
B. - Réparations des prothèses du membre inférieur .....	627
Forfaits de réparation de prothèses du membre inférieur .....	627
Renvois des forfaits de réparation des prothèses du membre inférieur .....	628
Réparations applicables au niveau de la hanche RI01 .....	628
Prothèses exosquelettiques.....	628
Prothèses endosquelettiques.....	629
Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques .....	630
Réparations applicables au niveau de la cuisse RI03 .....	630
Prothèses exosquelettiques.....	630
Prothèses endosquelettiques.....	632
Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques .....	633
Réadapter.....	634
Remettre en état.....	634
Regarnir .....	635
Poser.....	635
Réparations applicables au niveau du genou RI04 .....	635
Prothèses exosquelettiques.....	635
Remplacer .....	635
Prothèses endosquelettiques.....	637
Réparations applicables au niveau de la jambe RI06.....	638
Prothèses exosquelettiques.....	638
Prothèses endosquelettiques.....	643
Remplacer .....	643
Remettre en état.....	644
Échange standard .....	644
Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques .....	645
Remplacer .....	645
Réparations applicables au niveau de la cheville RI07.....	646
Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques .....	646
Remplacer .....	646
Réparations applicables au niveau du pied RI08 .....	646
Prothèses exosquelettiques.....	646
Remplacer .....	646
Prothèses endosquelettiques.....	646
Remplacer .....	646

Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques .....	647
Remplacer .....	647
Regarnir .....	647
Réparations et rechanges communs aux prothèses et orthèses du membre inférieur RI10 .....	647
Remplacer .....	647
Remettre en état.....	649
Regarnir.....	650
Réparations et rechanges des appareils d'orthopédie du membre inférieur RI10.....	650
Remplacer .....	650
Regarnir.....	651
Capitonner.....	651
Gainer.....	651
Réadapter.....	651
Reborder, recoudre.....	652
Accessoires divers (Remplacer).....	652
Réparations et rechanges particuliers des appareils d'orthopédie du membre inférieur.....	652
Jambe. - RI59C.....	652
Remplacer .....	652
Regarnir.....	653
Remplacer .....	653
Cuisse. - Jambe. - Pied. - RI39C .....	653
Remplacer .....	653
Regarnir.....	654
Réparation garniture.....	654
Cuisse. - Jambe. - Pied. RI29C .....	654
Remplacer .....	654
Regarnir.....	654
Genouillère. - RI36C.....	654
Remplacer .....	654
Regarnir.....	655
Gainer.....	655
Ceinture. - Cuissard. - Jambière. - RI96C .....	655
Remplacer .....	655
Regarnir.....	655
Ceinture. - Cuissard. - RI93C.....	656
Remplacer .....	656

Regarnir.....	656
Réparations et rechanges communs aux appareils d'orthopédie du membre inférieur.....	656
Pied. - RI89 .....	656
Remplacer .....	656
Remonter .....	657
Remplacer .....	657
Regarnir.....	657
Gainer .....	657
Jambe. - RI58 .....	657
Remplacer .....	658
Regarnir.....	658
Cuisse. - RI35 .....	658
Remplacer .....	658
Regarnir.....	658
C. - Réparation et rechanges - Orthopédie du tronc.....	659
Réparations et rechanges particuliers à un type d'appareil.....	659
RT79.....	659
Regarnir.....	659
Remplacer .....	659
RT59.....	659
Regarnir.....	659
Remplacer .....	659
RT49.....	660
Remplacer .....	660
Regarnir.....	660
Remplacer .....	660
RT39.....	661
RT29.....	661
RT25.....	661
Remplacer .....	661
Regarnir.....	662
Remplacer .....	662
RT24.....	662
Remplacer .....	662
Réparations particulières aux appareils de maintien ou de correction en position horizontale ou en position verticale TR47Z01 .....	663
Réparations particulières aux corsets-sièges TR43.....	663

Réparations et rechanges particuliers à l'orthèse TR49K54.....	664
Réparations et rechanges communs aux orthèses TR29C11, TR29K27, TR29G27 et TR29N36.....	664
Réadapter.....	665
Réparations particulières à l'orthèse TR29C11 .....	665
Remplacer .....	665
Réparations particulières à l'orthèse TR29K27 .....	665
Remplacer .....	665
Réparations particulières à l'orthèse TR29G27 .....	665
Réparations particulières à l'orthèse TR29N36.....	666
Réparations et rechanges communs à plusieurs appareils.....	666
Remplacer .....	666
Moulages sur nature .....	667
I. - Membre supérieur .....	667
II. - Membre inférieur .....	667
III. - Tronc .....	668

**Titre III. - Dispositifs médicaux implantables, implants issus de dérivés d'origine humaine ou en comportant et greffons tissulaires d'origine humaine..... 669**

Conditions générales .....	669
1. Champ d'application.....	669
2. Conditions de prise en charge .....	669

Chapitre I. - Dispositifs médicaux implantables ne comportant aucun dérivé ou tissu d'origine biologique ou n'étant pas issus de tels dérivés (Nomenclature et tarifs) .....

Section 1. - Implant cardiaque et vasculaire .....	670
Sous-section 1 : Implant cardiaque .....	670
Valve cardiaque.....	670
Anneau valvulaire .....	671
Sous-section 2 : Implants vasculaires .....	671
Paragraphe 1 : Filtre vasculaire.....	671
Paragraphe 3 : Endoprothèse carotidienne auto-expansible ou stent carotidien .....	671
Paragraphe 4 : Endoprothèses coronaires dites "stents" .....	674
A- Endoprothèse coronaire dite «stent» enrobé d'un produit sans action pharmacologique .....	675
B- Endoprothèse coronaire dite "stent" à libération (lib.) contrôlée (LC) de principe actif .....	677
Paragraphe 5 : Endoprothèses aortiques, rénales, iliaques, fémorales, veineuses (veines innomées, veine cave supérieure) des lésions de l'artère poplitée et des artères sous-poplitées et fémoro-poplitées .....	697
A- Endoprothèses aortiques pour le traitement des anévrismes de l'aorte abdominale sous-rénale .....	697

B. - Endoprothèses aortiques pour le traitement des pathologies de l'aorte thoracique descendante .....	717
C. - Endoprothèses veineuses pour le traitement des pathologies de la veine cave supérieure et des veines innomées.....	726
D. - Endoprothèses artérielles des lésions de l'artère poplitée, des artères sous-poplitées et fémoro-poplitées .....	727
Paragraphe 6 : Stent intracrânien auto-expansible .....	733
Paragraphe 7 : Endoprothèse oesophagienne .....	734
Paragraphe 8 : Endoprothèse intra-hépatique .....	735
Paragraphe 9 : Implant d'embolisation artérielle (pour fistule artérioveineuse, tumeur, anévrisme ....).....	735
Paragraphe 10 : Implant exovasculaire .....	741
Section 2. - Implants digestifs.....	742
Section 3. - Implant neurologique .....	746
Section 4. - Implant ophtalmologique .....	746
Section 5. - Implants orthopédiques.....	746
Sous-section 1 : Implants articulaires.....	747
Paragraphe 1 : Implants articulaires de coude.....	747
Implant articulaire de coude, sur mesure.....	747
Paragraphe 2 : Implants articulaires d'épaule.....	747
Implant huméral .....	748
Tête ou calotte seule.....	748
Implant glénoïdien, cimenté ou non cimenté .....	749
Implants spéciaux.....	749
Paragraphe 3 : Implant articulaire du genou (contrainte ou non contrainte).....	749
Implant fémoral (tige fémorale standard incluse) .....	750
Implant unicondylien ou unicompartimental. ....	750
Implant bicondylien, symétrique ou asymétrique, standard ou postéro-stabilisé .....	750
Implant fémoral bicondylien de prothèse totale de genou (standard ou postéro-stabilisé) .....	750
Implant trochléen .....	750
Implant fémoral de reprise, standard ou postéro stabilisé (tige fémorale incluse). ....	751
Implant tibial .....	751
Implant unicompartimental .....	751
Implant bicompartimental, standard ou postéro stabilisé.....	751
Embase de reprise pour implant tibial bicompartimental (tige incluse).....	752
Prothèse totale spéciale .....	752
Implant patellaire .....	752
Implants complémentaires .....	753
Implant d'arthrodèse.....	753
Implant méniscal .....	753

Paragraphe 4 : Implants articulaires de hanche.....	756
Tige standard (col inclus).....	756
Tige anatomique (col inclus).....	756
Tige de reprise (col inclus).....	757
Tige de reconstruction (col inclus).....	757
Tête et tête à jupe.....	758
Cotyles et cupules .....	761
Cotyles standards monoblocs.....	761
Cotyles standards modulaires.....	763
Cotyle monobloc mixte.....	764
Cotyles de reconstruction.....	764
Cupule bipolaire mobile ou cupule fémorale unipolaire.....	765
Insert en céramique .....	772
Inserts en alliage métallique.....	772
Prothèses de hanche de resurfaçage .....	775
Autres implants .....	778
Implants spéciaux sur mesure.....	778
Accessoires pour pose d'implants articulaires.....	779
Ciment.....	779
Paragraphe 5 : Implants du rachis .....	779
Implants d'ancrage.....	779
Implant d'union longitudinale .....	780
Implant d'union transversale .....	780
Autres implants .....	781
Prothèses totales du disque lombaire.....	781
Paragraphe 6 : Implants articulaires de poignet .....	787
Implants de l'extrémité inférieure du radius .....	787
Implants carpo-métacarpiens .....	787
Implants trapézo-métacarpiens.....	788
Implants carpiens .....	788
Paragraphe 7 : Prothèses totales de cheville.....	788
Paragraphe 8 : Implants articulaires de doigt (mains et pieds) .....	791
Implants métacarpiens ou métatarsiens monobloc.....	791
Implants métacarpiens ou métatarsiens modulaires .....	792
Implants phalangiens.....	792
Implants métacarpophalangiens, métatarsophalangiens et interphalangiens, bipolaires, correspondant à une prothèse totale.....	792



Surface articulaire ou bouton métacarpien, métatarsien ou phalangien.....	793
Sous-section 2 : Ligaments artificiels .....	793
Ligament articulaire de remplacement ou de renfort pour les articulations de l'épaule, du genou ou de la cheville .....	793
Ligament articulaire de remplacement ou de renfort du rachis .....	794
Ligament articulaire aiguillé ou ligament articulaire non aiguillé des articulations autre que l'épaule, le genou la cheville et le rachis ....	794
Ligament articulaire artificiel, système de fixation ou de sertissage .....	794
Sous-section 3 : Implants d'ostéosynthèse .....	794
Lames plaques ou lames coudées.....	795
Clous plaques .....	795
Vis plaque.....	795
Plaque (sécable ou non) .....	795
Vis et contre vis.....	795
Clous centro-médullaires.....	795
Broches.....	796
Implants d'ostéosynthèse divers et supplément.....	796
Implants pour chirurgie des extrémités des membres, mains et pieds .....	796
Implants d'ostéosynthèse sur mesure.....	796
Implants d'allongement .....	796
Implants pour chirurgie cranio-maxillo-faciale.....	796
Prothèses totales de l'articulation temporomandibulaire .....	796
Plaques crânio-maxillo-faciales .....	799
Vis crânio-maxillo-faciales.....	799
Implant osseux pouvant intéresser plusieurs appareils anatomiques .....	800
Autres implants .....	800
Sous-section 4 : Substituts osseux .....	800
Paragraphe 1: Substituts synthétiques de l'os.....	800
Paragraphe 2 : Autres éléments de substitution et de comblement à matrice bio-inerte avec ou sans bio-activité de surface.....	809
Cales d'interposition .....	809
Prothèse osseuse sur mesure pour la reconstruction de la voûte crânienne .....	810
Sous-section 5 : Implants tendineux .....	811
Implants prothétiques ou de renfort tendineux, textiles .....	811
Implants tendineux conformateurs (dits tiges de Hunter) pour lésions des tendons de la main .....	811
Implant de suture percutanée du tendon d'Achille .....	811
Sous-section 6 : Implants sur mesure .....	813
Sous-section 7 : Systèmes modulaires de reconstruction fémorale.....	813
Section 6. - Implants otorhinolaryngologiques .....	818

Implants de l'oreille .....	818
Implants trachéaux .....	819
Section 7. - Prothèses auditives ostéo-intégrées.....	820
Section 8. - Implants urogénitaux.....	824
Implant sphinctérien péri-urétral.....	824
Implants pour le traitement du reflux vésico-rénal .....	825
Implant testiculaire.....	826
Implants péniens.....	826
Implant pour stérilisation tubaire.....	827
Section 9. - Implants pouvant intéresser plusieurs appareils anatomiques (digestif, cardiaque, pleuropulmonaire, orthopédique, gynécologique, urologique, notamment) .....	828
Implants pour plastie endocanalaire dit « stent » quel qu'en soit le type.....	828
Implants de suture et de ligature internes, mécaniques, résorbables ou non, pour la chirurgie conventionnelle ou l'endochirurgie.....	829
Agrafage pour fixation d'implants (à l'exception des aponévroses).....	829
Agrafage pour suture et anastomose linéaires .....	829
Agrafage pour suture circulaire .....	829
Ligature interne ou clips des vaisseaux ou des conduits excréteurs .....	829
Section 10. - Implants mammaires .....	830
Section 11. - Produit pour le comblement des lipoatrophies faciales iatrogènes .....	830
Chapitre II. - Dispositifs médicaux implantables issus de dérivés, de tissus d'origine animale non viables ou en comportant (Nomenclature et tarifs) .....	831
Section 1. - Implants cardio-vasculaires .....	831
Sous-section 1 : Bioprothèses valvulaires.....	831
Paragraphe 1 : Bioprothèses valvulaires .....	831
Paragraphe 2 : Bioprothèses valvulaires par voie transcutanée .....	831
Société EDWARDS lifesciences SAS (EDWARDS).....	831
Société MEDTRONIC France SAS (MEDTRONIC).....	844
Paragraphe 3 :Conduits valvés comportant un tissu ou un dérivé d'origine animale.....	853
Sous-section 2 : Implants d'embolisation artérielle (pour anévrismes, fistules artérioveineuses, tumeurs...) .....	854
Société Biosphere medical .....	854
Sous-section 3 : Implants endovasculaires, dit « stents », couverts ou non couverts .....	856
Paragraphe 1 : Implants coronariens .....	856
Paragraphe 2 : Implants pour lésions artérielles aortiques, iliaques ou fémorales.....	856
Section 2. - Implants orthopédiques.....	857
Sous-section 1 : Implants ou substituts osseux .....	857
Paragraphe 1 : Implants osseux sous forme de poudre, lamelles, copeaux.....	857

A - Implants osseux pour un volume inférieur ou égal à 15 cm <sup>3</sup> (< ou = 15 cm <sup>3</sup> ).....	857
B - Implants osseux pour un volume supérieur à 15 cm <sup>3</sup> (> 15 cm <sup>3</sup> ).....	858
Paragraphe 2 : Implant osseux de forme géométrique (sphère, granulé, cube, cône, parallélépipède, cylindre).....	859
A - Implants osseux pour un volume inférieur ou égal à 5 cm <sup>3</sup> (< ou = 5 cm <sup>3</sup> ).....	859
B - Implants osseux pour un volume supérieur à 5 cm <sup>3</sup> et inférieur ou égal à 45 cm <sup>3</sup> (> 5 cm <sup>3</sup> et < ou = 45 cm <sup>3</sup> ).....	861
C - Implant osseux pour un volume supérieur à 45 cm <sup>3</sup> (> 45 cm <sup>3</sup> ).....	862
Paragraphe 3 : Implants osseux de forme anatomique.....	864
A - Implant osseux de forme anatomique utilisé en orthopédie (vertèbre, coin d'ostéotomie...).....	864
B - Implant osseux de forme anatomique utilisé en chirurgie autre qu'orthopédique (maxillo-faciale, ORL ou neurochirurgie).....	865
1° Planchers orbitaires.....	865
2° Autres formes anatomiques complexes (menton, pommette, sinus).....	868
3° Implant osseux sur mesure (hémicrâne, volet crânien, partie de la face, du front... ).....	869
Sous-section 2 : Obturateurs à ciment centro-médullaire pour pose d'implants articulaires .....	870
Chapitre III. - Greffons tissulaires d'origine humaine (Nomenclature et tarifs) .....	871
Section 1. - Greffons osseux .....	872
Sous-section 1: Greffons osseux sous forme de poudre, lamelles, copeaux.....	872
Paragraphe 1 : Greffons osseux pour un volume inférieur ou égal à 15 cm <sup>3</sup> (< ou = 15 cm <sup>3</sup> ).....	872
Avec conditions de prise en charge particulière (Société OST DEVELOPPEMENT).....	873
Paragraphe 2 : Greffons osseux pour un volume supérieur à 15 cm <sup>3</sup> et inférieur ou égal à 45 cm <sup>3</sup> (> 15 cm <sup>3</sup> et < ou = 45 cm <sup>3</sup> ).....	874
Avec conditions de prise en charge particulière (Société OST DEVELOPPEMENT).....	875
Paragraphe 3 : Greffons osseux pour un volume supérieur à 45 cm <sup>3</sup> (> 45 cm <sup>3</sup> ).....	876
Avec conditions de prise en charge particulière (Société OST DEVELOPPEMENT).....	877
Sous-section 2: Greffons osseux sous forme géométrique (sphère, granulé, cube, cône, parallélépipède, cylindre) .....	878
Paragraphe 1 : Greffons osseux pour un volume inférieur ou égal à 15 cm <sup>3</sup> (< ou = 15 cm <sup>3</sup> ).....	878
Avec conditions de prise en charge particulière (Société OST DEVELOPPEMENT).....	879
Paragraphe 2 : Greffons osseux pour un volume supérieur à 15 cm <sup>3</sup> (> 15 cm <sup>3</sup> ).....	880
Avec conditions de prise en charge particulière (Société OST DEVELOPPEMENT).....	881
Sous-section 3 : Têtes fémorales recueillies sur donneur vivant consentant (lors d'une arthroplastie de hanche).....	882
Paragraphe 1 : Tête fémorale complète ou deux hémitêtes, avec col .....	882
Avec conditions de prise en charge particulière.....	884
Paragraphe 2 : Tête fémorale incomplète ou hémitête.....	886
Avec conditions de prise en charge particulière.....	887
Sous-section 4 : Fragments osseux prélevés sur donneurs décédés (tête fémorale, tête humérale, crête iliaque, os spongieux, fragments divers) et os anatomiques du piedou de la main (calcaneum, astragale) .....	889
Sous-section 5: Os long prélevé sur donneurs décédés (distal, proximal ou intercalaire) quel que soit l'os long concerné et sa longueur : tibia, fémur, humérus.....	891

Section 2. - Allogreffes vasculaires .....	892
Allogreffe de veine saphène .....	892
Autre allogreffe vasculaire (artère ou veine autre que veine saphène) .....	892
Chapitre IV. - Dispositifs médicaux implantables actifs (Nomenclature et tarifs) .....	894
Section 1. - Stimulateurs cardiaques .....	894
Sous-section 1 : Stimulateurs cardiaques simple chambre .....	895
Sous-section 2 : Stimulateurs cardiaques simple chambre à fréquence asservie .....	896
Sous-section 3 : Stimulateurs cardiaques VDD ou VDDR .....	899
Sous-section 4 : Stimulateurs cardiaques double chambre .....	900
Sous-section 5 : Stimulateurs cardiaques double chambre à fréquence asservie .....	901
Sous-section 6 : Stimulateurs cardiaques implantables avec stimulation atriobiventriculaire pour resynchronisation, dits "triple chambre" ..	905
Section 2. - Sondes de stimulation cardiaque implantables .....	911
Sondes épicaudiques .....	911
Sondes endocavitaires .....	912
A. Sondes endocavitaires pour stimulation cardiaque droite .....	912
B. Sondes endocavitaires pour stimulation ventriculaire gauche .....	913
Sondes transveineuses pour stimulation ventriculaire gauche, non filoguidées, avec ou sans élution de stéroïde .....	913
Sondes transveineuses pour stimulation ventriculaire gauche, filoguidées, avec ou sans élution de stéroïde .....	914
Section 3. - Pompes implantables .....	914
Paragraphe 1. - Pompes implantables pour chimiothérapie et pour administration intrathécale continue de solution de Baclofène ou d'antalgiques .....	914
Paragraphe 2. - Pompes à insuline implantables .....	916
Section 4. - Neurostimulateur médullaire quadripolaire implantable .....	917
Section 5. - Neuromodulateur des racines sacrées (S3), implantable .....	945
Section 6. - Moniteurs ECG implantables .....	947
Section 7. - Système de télésurveillance pour défibrillateur cardiaque implantable (DCI) .....	948
Section 8. - Sondes de défibrillation cardiaque .....	955
Section 9. - Dispositifs d'assistance circulatoire mécanique (DACM) .....	956
Section 10. - Neurostimulateur du nerf vague gauche .....	973
Section 11. - Système de stimulation cérébrale profonde bilatérale ou unilatérale .....	974
Section 12. - Systèmes d'implants cochléaires et d'implants du tronc cérébral .....	980
Sous-section 1. - Systèmes d'implants cochléaires .....	984
Sous-section 2. - Systèmes d'implants du tronc cérébral .....	989
Sous-section 3. - Processeurs pour système d'implant cochléaire (implant coch) et implant du tronc cérébral .....	991
Section 13 : Stimulateurs phréniques .....	995

<b>Titre IV. - Véhicules pour handicapés physiques .....</b>	<b>1000</b>
Spécifications techniques .....	1000
Chapitre I. - Fauteuils roulants.....	1000
A- Fauteuils roulants à propulsion manuelle.....	1000
I- Fauteuils roulants non pliants et pliants à propulsion manuelle.....	1000
II- Fauteuils roulants pour activités sportives .....	1008
B Fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique.....	1013
C Fauteuils roulants verticalisateur .....	1019
D- Adjonctions communes aux fauteuils roulants manuels .....	1026
Chapitre II. - Véhicules divers .....	1026
A - Poussettes, fauteuils roulants à pousser et châssis roulants destinés au transport passif des personnes handicapées .....	1026
1 Généralités.....	1026
2 Spécifications techniques .....	1027
B - Tricycle à propulsion manuelle ou podale .....	1030
1 Généralités.....	1030
2 Exigences de conception .....	1032
3 Exigences de performance .....	1033
4 Méthodes d'essai .....	1037
Nomenclature et tarifs .....	1047
Conditions générales de prise en charge des véhicules pour handicapés physiques.....	1047
Chapitre 1 - Fauteuils roulants .....	1048
Section 1. - Fauteuils roulants à propulsion manuelle .....	1048
Sous-section 1 : Fauteuils roulants à propulsion manuelle non pliants .....	1048
Sous-section 2 : Fauteuils roulants à propulsion manuelle pliants .....	1049
Sous-section 3 : Fauteuils roulants à propulsion manuelle évolutifs pour jeunes enfants à partir de 18 mois .....	1049
Sous-section 4 : Fauteuils roulants à propulsion manuelle pour activités physiques et sportives .....	1050
Section 2. - Fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique .....	1050
Section 3. - Fauteuils roulants verticalisateurs.....	1051
Section 4. - Fauteuil roulant électrique monte-marches .....	1052
Chapitre 2 - Véhicules divers .....	1054
Section 1. - Poussette et fauteuil roulant à pousser.....	1054
Section 2. - Tricycles à propulsion manuelle ou podale .....	1055
Chapitre 3. - Adjonctions, options et réparations applicables aux fauteuils roulants .....	1055
Section 1. - Adjonctions et/ou options applicables aux fauteuils roulants .....	1055
Sous-section 1 Adjonctions et/ou options communes aux fauteuils roulants à propulsion manuelle .....	1055
Sous-section 2 Adjonctions et/ou options particulières aux fauteuils roulants à propulsion manuelle pliants .....	1058

Sous-section 3	Adjonctions et/ou options particulières aux fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique .....	1059
Sous-section 4	Adjonctions et/ou options communes aux fauteuils roulants à propulsion manuelle et aux fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique.....	1059
Section 2.	Réparations applicables aux fauteuils roulants.....	1060
Sous-section 1	Réparations communes aux fauteuils roulants manuels.....	1060
Sous-section 2	Réparations pour fauteuils roulants à propulsion électrique, dispositif de propulsion par moteur électrique et dispositif d'assistance électrique à la propulsion .....	1060
Section 3.	Adjonctions et/ou options aux véhicules divers .....	1061
Section 4.	Réparations applicables aux véhicules divers .....	1062